DEPARTEMENT DE L 'EURE
ARRONDISSEMENT D'EVREUX
CANTON DE LE NEUBOURG
COMMUNE DE LE TRONCQ

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 027-212706634-20260929-37_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation : 17/09/2026 Affichage : 17/09/2026
Nombre de Conseillers en exercice : 11 présents : 9 pouvoirs : 0 votants : 9
Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0
L'an deux mil vingt-six, le mardi vingt-neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de LE TRONCQ, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Le Troncq, sous la présidence de Madame Catherine SAMSON, Maire.
Etaient présents : Mmes Samson, Sass, Patricia Louis Dit Picard, Lucie Louis Dit Picard, Quere, Mrs Hoogterp, Prevost, Hilger, Charlet
Absents : Mme Simon, Mr Charlet
Pouvoirs : aucun

Conformément à l'article L 121 .14 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Mme Laëtitia Sass ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Quorum est atteint

Délibération n°37/2026

Objet : Validation du projet RD80

Rapport de présentation :

Le Maire, Madame Catherine SAMSON, présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet de sécurisation de la RD80 par l'installation de deux feux tricolores à chaque entrée d'agglomération, et installation de panneaux à leds aux abords du passage piétons.

Dans le cadre du projet de sécurisation de la RD80, il est proposé d'installer un feu récompense à l'entrée de l'agglomération en provenance de LE NEUBOURG, et un feu récompense à l'entrée de l'agglomération en provenance de LA PYLE.
Il est proposé également d'installer deux panneaux à leds pour signalisation du passage piétons. Ce passage piétons étant utilisé par les collégiens et lycéens de LE TRONCQ, pour se rendre à l'abri bus.

Montant des travaux estimé à 43.209,97€ TTC, correspondant au devis des différents fournisseurs :

- deux panneaux à leds aux abords du passage piétons, pour un coût HT de 4.845,64€, soit 5.814,77€ TTC
- le raccordement par Enedis en provenance de LA PYLE, pour un coût HT de 1.404,00€, soit 1.684,80€ TTC
- le raccordement par Enedis en provenance de LE NEUBOURG, pour un coût HT de 1.404,00€, soit 1.684,80€ TTC
- fournitures et installation de deux feux récompenses, pour un coût HT de 25.188,00€, soit 30.225,60€ TTC
- extension de réseau par le SIEGE, pour un coût de 3.800,00€

Délibération :

Madame le Maire expose qu'une demande de subvention auprès du département doit être faite, et demande au conseil municipal l'autorisation de déposer cette demande de subvention auprès du département.

L'assemblée délibérante adopte le projet qui lui est présenté, sollicite l'aide du Département à hauteur de 50% soit 18.320,82€ et arrête le plan de financement suivant :

- coût total du projet : 43.209,97€ TTC
- aide du département : 18.320,82€
- fonds propre : 24.889,15€

Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 027-212706634-20260929-37_2026-DE

Autorise le maire à signer tout document nécessaire à la réalisation de l'opération ci-dessus référencée.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- **Approuve le projet présenté**
- **Autorise Madame le Maire à déposer les demandes de subventions auprès du département,**
- **Approuve le plan de financement**

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme et
Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en préfecture le 06/10/2026
et de la publication le 06/10/2026
A Le Troncq, le 06/10/2026
Le Maire, Catherine Samson

